

Le Cabalet, à Bulle, est un haut lieu du parkour. Le projet des jardins de la cité prévoit de le raser

# Une arène d'acrobates condamnée

« JÉRÉMY RICO

**Parc** » Pied gauche, pied droit, les mains sur le muret, glissade, petite course, appui, saut à pieds joints. Dès que le soleil brille dans le ciel bullois, les traceurs se retrouvent dans le parc du Cabalet. Sur la fontaine, vidée pour l'hiver, ou dans le labyrinthe, ils enjambent, franchissent, escaladent et gravissent tout ce qui leur passe sous la semelle. Ces acrobates du mobilier urbain pratiquent le parkour.

Née dans les années 1990, cette discipline essaime dans les villes de Suisse romande. A Bulle, une association est même née il y a un an: Féli-D Parkour Bulle. Mais le chef-lieu gruérien peut compter sur un autre atout pour attirer les traceurs: le Cabalet. Avec ses constructions hautes et ciselées, le parc situé à côté du Musée gruérien est un haut lieu du parkour en Europe. Problème: le projet des jardins de la cité prévoit de raser les constructions de béton pour y installer une vaste étendue verte.



«Le parc n'est plus aux normes sécuritaires»

Johanna Gapany

La nouvelle ne réjouit logiquement pas les adeptes d'acrobaties urbaines. «Cet endroit est idéal pour le parkour, pourquoi casser quelque chose d'existant?» commente Brigitte Joye, la cofondatrice de l'association bulloise de parkour. Frédéric Voeffray, l'autre cofondateur et entraîneur de parkour, abonde. «Cet endroit convient autant aux traceurs avancés qu'aux débutants. Il y a des obstacles partout.»

Lors de la première semaine de stage organisé par l'association bulloise de parkour, fin octobre, les acrobates amateurs ont même accueilli un invité de marque: Jesse Peveril. A 24 ans, ce Canadien sponsorisé par l'émirat de Dubaï est l'un des rares sportifs à



Les adeptes de parkour avaient rendez-vous du 24 au 28 octobre au Cabalet pour la première semaine de stage organisé par l'association Féli-D Parkour Bulle. Vincent Murith

## LES BULLOIS ONT ENFIN ADOPTÉ CET ESPACE PUBLIC

Il n'y a pas que des traceurs au Cabalet. Ces dernières années, le parc semble enfin être adopté par les Bullois, qui s'y rendent pour se détendre, pour jouer ou pour pique-niquer. «C'est aussi notre observation», se réjouit Joël Schneider, travailleur social hors murs de la ville de Bulle. «Le public est mixte. On trouve des familles, des jeunes, sans que cela ne pose de problème.»

Depuis deux ans, le Service de la jeunesse est partie prenante de la mise en valeur du Cabalet. Il y organise ainsi plusieurs manifestations, musicales

notamment, grâce à la scène intégrée à la fontaine. Mais plutôt que de déplorer la future requalification du Cabalet, Joël Schneider préfère regarder vers l'avenir. «Il y aura un autre potentiel à exploiter avec un grand terrain vert au centre-ville. Et il y a d'autres endroits à investir à Bulle.» Le travailleur social cite le parc du Vieux-Comté (ou parc Saint-Paul) où la commune a inauguré une installation de fitness. «Nous cherchons aussi des gens motivés à animer le parc Loretan», conclut Joël Schneider. **JER**

vivre du parkour. Et il connaît très bien les lieux: «Des traceurs internationaux sont venus jusqu'ici pour voir cet endroit. L'an passé, un groupe d'amis espagnols, le Galizian Urban Project, est passé par Bulle. Tu peux montrer des photos de cet endroit à n'importe quel traceur, il saura ce que c'est.»

### Problèmes de sécurité

Pourquoi donc vouloir raser ce haut lieu du sport d'acrobatie? «Le parc n'est plus aux normes sécuritaires», déplore Johanna Gapany, conseillère communale en charge des sports et des espaces publics. «Il y aurait énormément de travaux à faire pour le conserver. Ce serait trop onéreux et compliqué.»

Conséquence: les cinq bureaux d'architectes qui ont participé au mandat d'études parallèles des jardins de la cité ont tous prévu de raser le Cabalet. Mais pas tout de suite: «La première étape des jardins de la cité concerne les jardins de Sainte-Croix, tempère toutefois Johanna Gapany. Dans les cinq prochaines années, le Cabalet ne sera pas touché.» Reste que, selon la conseillère communale, le mobilier urbain du parc disparaîtra «sans doute», même si

«beaucoup de choses peuvent changer en cinq ans.»

Face à l'argument de la sécurité, les traceurs se montrent compréhensifs. «Pour le parkour, le Cabalet n'est pas dangereux, tranche Frédéric Voeffray. Mais comme place de jeux, il peut l'être. Un accident est possible au sommet de la plateforme du labyrinthe.»

Même si elle préférerait conserver le parc actuel, l'association Féli-D Parkour Bulle planche actuellement sur une solution alternative. Parmi les options envisagées: la création d'une zone conçue pour la pratique du parkour dans le futur Cabalet. «Le parkour park pourrait être incrusté à l'urbanisme et servir aussi de coin pour s'asseoir ou pour jouer. Il pourrait être développé par des architectes ou des artistes», imagine Frédéric Voeffray.

A l'heure actuelle, l'association travaille sur une esquisse de parc, qu'elle devrait ensuite présenter à la commune. Celle-ci, qui met depuis une année une salle de gymnastique à disposition du club de parkour, ne se dit pas fermée à la proposition: «Nous analysons toujours les possibilités de créer des infrastructures pour les associations sportives de la commune», explique Johanna Gapany. **»**

## Mauvaise réputation

Inauguré en 1995, le Cabalet a longtemps entraîné une mauvaise réputation auprès des Bullois.

Avant d'être un lieu de détente et de jeu, le Cabalet a d'abord été un cimetière, de 1853 à 1927. Puis un terrain vague. «Il a accueilli du stationnement militaire, des fêtes, des cantines, le cirque Knie ou un terrain de football», liste Isabelle Raboud-Schüle. La directrice du Musée gruérien s'est renseignée sur l'histoire du parc dans le cadre des dernières journées du patrimoine.

Ce n'est qu'en 1977 que les premières discussions s'engagent à la commune pour trouver un rôle défini à cette place. Après un concours architectural, c'est le bureau Pasquier Glasson architectes qui remporte le droit d'y réaliser le parc encore visible aujourd'hui. Celui-ci est inauguré le 15 septembre 1990. «Le projet avait coûté environ un million», se souvient Jacques Pasquier, à l'époque à la fois associé du bureau vainqueur

et membre du Conseil communal bullois.

Sauf qu'à peine réalisée, la place avait soulevé une polémique: trop bétonnée et dangereuse aux yeux des Bullois. «Mes prédécesseurs au Musée avaient toujours une boîte de sparadraps sous la main», note Isabelle Raboud-Schüle. A cela s'ajoutent plusieurs problèmes structurels, notamment dans le système hydraulique, qui ont nécessité à plusieurs reprises des travaux, précise la directrice du Musée gruérien. «Dans les années 1990 et jusqu'en 2010 environ, le parc a aussi été victime de pas mal de déprédations», poursuit Isabelle Raboud-Schüle. L'éclairage a alors été en bonne partie supprimé, ce qui a fait diminuer le nombre de déprédations. La réputation de la zone a finalement été entachée par plusieurs affaires d'agressions, dont une particulièrement marquée les Bullois: à l'été 2006, une jeune fille souffrant de handicap était violée au Cabalet par un groupe de six jeunes. **» JÉRÉMY RICO**

## Demande de référendum déposée

**Romont** » Objectif atteint. Hier, à 11 h 15, l'association Notre Romont! a remis à l'administration communale du chef-lieu 359 signatures. Ces dernières ont été récoltées en vue de demander une votation populaire sur le crédit de 5,1 millions de francs avalisé par le législatif début octobre pour le réaménagement du centre sportif de Bossens. Les membres du mouvement citoyen avaient

jusqu'à midi pour déposer au minimum 333 paraphes.

Les décisions du Conseil général sont soumises au référendum lorsque le dixième du corps électoral le demande par écrit. «Recueillir en un mois autant de signatures n'a pas été une sinécure. A l'échelle suisse, cela équivaut à récolter un demi-million de signatures en un mois, alors que la loi octroie cent jours aux référendaires

pour réunir 50 000 paraphes», souligne Christian Daetwyler, président du groupe.

Selon lui, les Romontois ont témoigné, en signant, «de leur crainte de voir les finances communales exploser suite aux investissements considérables qui devront être réalisés prochainement». Car de nombreux projets sont à venir: agrandissement du CO, rénovation des homes médicalisés du district, construction

de l'école de la Condémine et celle d'un nouveau bâtiment de l'édilité. «Charger encore plus le bateau en ces temps difficiles serait irresponsable», estime Christian Daetwyler.

La commune va maintenant valider les signatures. Puis dans les trente jours, l'exécutif dira si le référendum a abouti ou non. Si oui, l'objet sera soumis au vote des Romontois dans les six mois. **» FLORA BERSET**

## «La nature est gagnante»

**Schwyzberg** » «La nature et le paysage sont les vrais gagnants de ce verdict», a salué hier devant la presse Dieter Meyer, évoquant la décision du Tribunal fédéral (TF) de renvoyer au Tribunal cantonal le dossier du parc éolien du Schwyzberg (*La Liberté* de samedi). L'association Sauvez les Préalpes, qu'il préside, regrette en outre «vivement» que le Conseil d'Etat ne veuille «pas vraiment tenir compte du jugement du TF» et

poursuivre l'étude de nouveaux projets dans les Préalpes. Elle estime que ce qui vaut pour Schwyzberg doit s'appliquer à Cousimbert ou à La Berra.

Sauvez les Préalpes dénonce aussi la «volatilité des informations de Greenwatt». Selon ses propres calculs, le potentiel du Schwyzberg serait de 25 GWh par an et non entre 35 et 50 GWh, comme l'avance l'entreprise promotrice du site éolien singinois. **» OLIVIER WYSER**